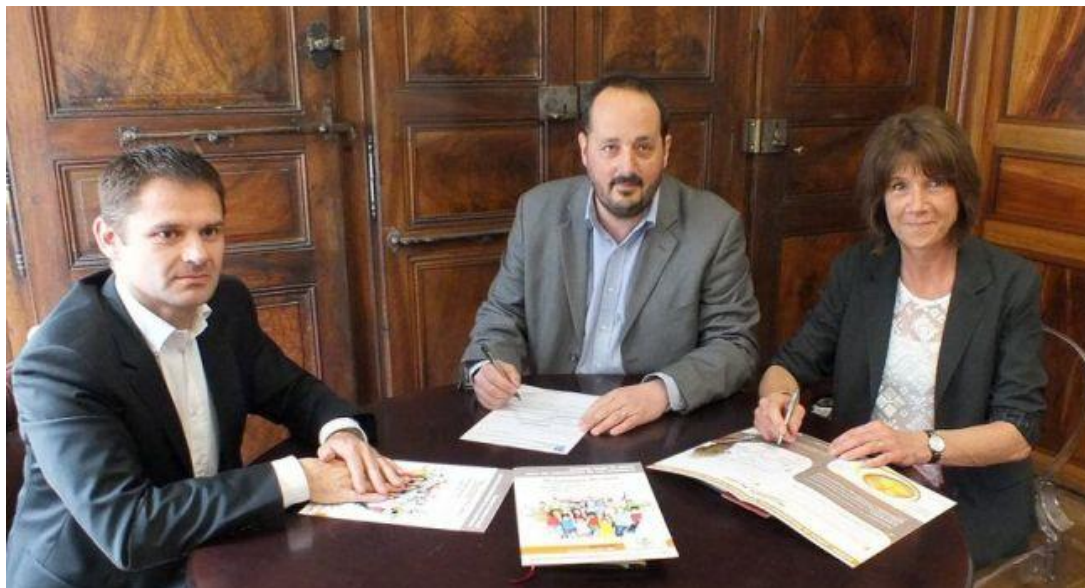


Une première

Publié le 21/05/2015

Actu Santé



Une première pour la CCPT qui signe un programme «Ma commune, ma santé».

Médecins et médicaments sont chers et il est utile d'avoir une mutuelle pour être remboursé, mais beaucoup n'en ont pas ou l'abandonnent car elles coûtent aussi de plus en plus cher.

Le président de la communauté de communes du Pays Toy, Laurent Grandsimon, a souhaité mettre en place un programme permettant aux habitants de la vallée, qui en ont le plus besoin, d'accéder à une protection santé de qualité.

Aujourd'hui, la CCPT, qui sera ainsi la première dans le département, annonce le lancement de ce programme en collaboration avec l'association Actiom, qui gère une offre identique dans plus de 200 communes françaises, et non des moindres, puisqu'on y trouve des villes comme Bayonne ou Angoulême.

Par l'intermédiaire de ce projet, la communauté de communes veut faciliter l'accompagnement des valléens vers une offre mutualisée. M. Grandsimon informe «qu'en 2016, l'accès à une complémentaire santé sera obligatoire pour tous les salariés, ainsi, nous voulons faire quelque chose pour les catégories n'appartenant plus, ou pas encore, au monde du travail, en particulier les retraités et les familles en situation précaire».

Le fonctionnement est relativement simple : l'association va mettre en place des permanences régulières au bureau du point appui de la mairie de Luz. Elles permettront d'étudier la situation particulière des personnes souhaitant améliorer leur couverture santé. Les administrés intéressés par cette nouvelle mutuelle pourront se rendre dans leurs mairies respectives pour obtenir de la documentation ainsi que des renseignements sur les jours de permanences tenues en mairie de Luz.

Pour faciliter les aides au montage de certains dossiers, les services de la CCPT ont travaillé avec les services sociaux du conseil départemental, ainsi que le CLIC (Centre local d'information et de coordination), qui auront accès à toute l'information concernant ce programme. Les derniers points de logistiques sont en train de se mettre en place, la première réunion d'information aura lieu le mercredi 3 juin, à 18 heures, à la Maison de la vallée.

Toute la documentation de la mutuelle sera disponible dans vos mairies ou directement sur le site de l'association. www.macommunemasanté.org